



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 15 mars 2016

L'an deux mille seize et le quinze mars à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - FAGUET - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT - DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DEGLISE - DELOUVRIER - DUVAL - GALZIN - JULIE (Suppléant) - LENCOU - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VICENTE.

N° 2016/16

Objet : Budget Annexe EHPAD Résidence La Grèze : affectation des résultats 2014 sur le Budget 2016

Vu les propositions d'affectation des résultats 2014 du Budget Annexe EHPAD Résidence La Grèze envoyés par le Conseil Départemental du Tarn en date du 11 février 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide de ventiler les résultats du compte administratif 2014 de l'EHPAD Résidence La Grèze comme suit :

Section d'exploitation :

- Hébergement :

Résultat de l'exercice : Excédent de20 714,76 €
Reprise de l'excédent des exercices antérieurs :5 396,03 €
Excédent cumulé à affecter :**26 110,79 €**
Ce résultat excédentaire est affecté en totalité en réserve de compensation Hébergement du Budget 2016.


- Dépendance :

Résultat de l'exercice : Excédent de24 223,28 €
Reprise de l'excédent des exercices antérieurs :0 €
Excédent cumulé à affecter :**24 223,28 €**
Ce résultat excédentaire est affecté en totalité en réserve de compensation Dépendance du Budget 2016.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 17 mars 2016.



Le Président,

Raymond GARDELLE

